



Portrait

de la **main-d'œuvre**
en **technologies de l'information**
de la **fonction publique** du **Québec**

Cette publication a été réalisée
par la Direction des stratégies d'évaluation
et de planification de la main-d'œuvre
et produite par la Direction des communications
du Secrétariat du Conseil du trésor.

Secrétariat du Conseil du trésor
5^e étage, secteur 500
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8
Téléphone : 418 643-0875, poste 4221

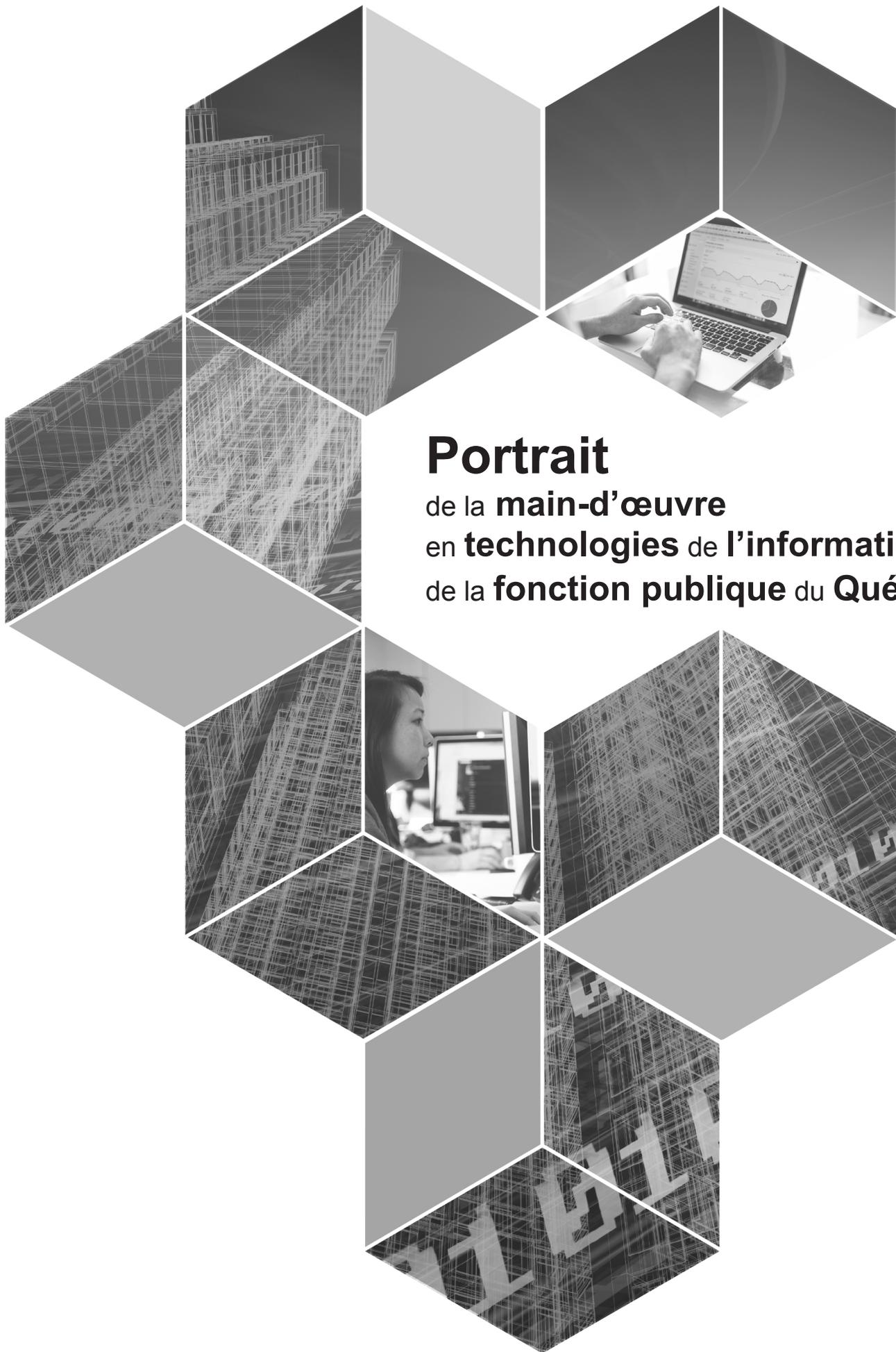
Vous pouvez obtenir de l'information au sujet
du Conseil du trésor et de son Secrétariat
en vous adressant à la Direction des communications
ou en consultant son site Web.

Direction des communications
Secrétariat du Conseil du trésor
2^e étage, secteur 800
875, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5R8

Téléphone : 418 643-1529
Sans frais : 1 866 552-5158
communication@sct.gouv.qc.ca
www.tresor.gouv.qc.ca

Dépôt légal – avril 2016
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN : 978-2-550-75603-3 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, 2016, tous droits réservés



Portrait

de la **main-d'œuvre**
en **technologies de l'information**
de la **fonction publique** du **Québec**

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE	1
PORTRAIT DE L'UNIVERS DES TI DE LA FONCTION PUBLIQUE	2
SPÉCIALITÉS EN TI QUI REGROUPENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES.....	3
SPÉCIALITÉS EN TI LES PLUS IMPORTANTES SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOIS.....	4
PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DANS L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PAR MO	4
ANNEXE I LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES	5
ANNEXE II NOTES MÉTHODOLOGIQUES	7
ANNEXE III DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DE LA COLLECTE DE DONNÉES	9
ANNEXE IV LISTE DES DOMAINES, SECTEURS, SPÉCIALITÉS ET EXEMPLES D'EMPLOI.....	11
ANNEXE V NOMBRE DE PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DE NIVEAU PROFESSIONNEL DANS LES SPÉCIALITÉS EN TI	14
ANNEXE VI NOMBRE DE PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DE NIVEAU TECHNIQUE DANS LES SPÉCIALITÉS EN TI	15
ANNEXE VII NOMBRE DE PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DANS L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PAR MO	16

INTRODUCTION.....

En juin dernier, le gouvernement annonçait la Stratégie gouvernementale en TI – Rénover l'État par les technologies de l'information. Cette stratégie a pour objectif de revoir et de renforcer la gouvernance des technologies de l'information (TI), de gérer plus efficacement les talents, d'adopter les meilleures pratiques et de rapprocher l'État des citoyens.

Dans le cadre de cette stratégie, il était prévu à la mesure 10 de réaliser un portrait gouvernemental de la main-d'œuvre propre à ce domaine. Un dénombrement de l'effectif (interne et externe) a donc été réalisé pour chaque ministère et organisme (MO).

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE.....

Univers de la collecte de données

Seuls les MO visés par la portée de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement et dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique ont été sollicités pour la collecte, soit 59 MO (annexe I).

N'étant pas soumis à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles, cinq organismes ont été exclus de la collecte de données :

- Commissaire au lobbying ;
- Directeur général des élections ;
- Protecteur du citoyen ;
- Vérificateur général ;
- Assemblée nationale.

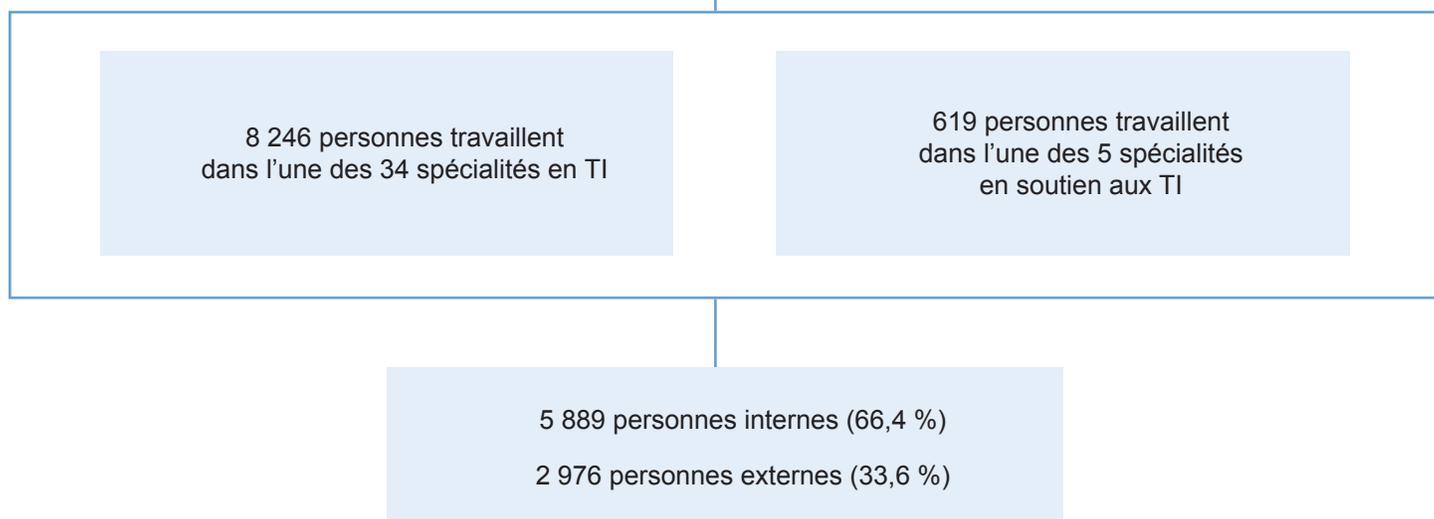
Plus de détails sur la méthodologie sont présentés à l'annexe II.

Le portrait réalisé est celui du nombre de personnes internes et externes en TI en date du 4 décembre 2015 (voir annexe III : Définition des éléments de la collecte de données).

L'information a été colligée pour 39 spécialités (annexe IV), et ce, pour l'ensemble de la main-d'œuvre travaillant dans les directions dont la mission est directement associée au domaine des TI et pour la main-d'œuvre principalement affectée à des tâches en/ TI dans les autres directions.

PORTRAIT DE L'UNIVERS DES TI DE LA FONCTION PUBLIQUE

8 865 personnes internes et externes réparties dans 39 spécialités et 4 catégories d'emplois



RÉSULTATS GLOBAUX DE LA COLLECTE DE DONNÉES

À la lecture du tableau 1, on constate que 8 865 personnes travaillent dans une spécialité en TI ou une spécialité en soutien aux TI. De ce nombre :

- 6 405 personnes ou 72,3 % sont du personnel de niveau professionnel, dont 4 218 ou 65,9 % sont du personnel interne et 2 187 ou 34,1 % des personnes externes ;
- 1 974 personnes ou 22,3 % sont du personnel de niveau technique, dont 1 195 ou 60,5 % sont du personnel interne et 779 ou 39,4 % des personnes externes ;
- 197 personnes ou 2,2 % sont du personnel de bureau, dont 187 ou 94,9 % sont du personnel interne et 10 ou 5,1 % des personnes externes ;
- 289 personnes ou 3,3 % sont des cadres, et 100 % d'entre elles sont du personnel interne.

Tableau 1 : Répartition de la main-d'œuvre en TI par catégories d'emplois au 4 décembre 2015

Catégorie d'emplois	Nombre de personnes				% de personnel interne
	Interne	Externe	Total	(%)	
Professionnel	4 218	2 187	6 405	72,3	65,9
Technique	1 195	779	1 974	22,3	60,5
Personnel de bureau	187	10	197	2,2	94,9
Personnel d'encadrement -TI	289		289	3,3	100,0
TOTAL	5 889	2 976	8 865	100,0	66,4

À l'exclusion des postes vacants.

SPÉCIALITÉS EN TI QUI REGROUPEMENT LE PLUS GRAND NOMBRE DE PERSONNES.....

La lecture du tableau 2 indique que, parmi les 8 865 personnes internes et externes recensées en décembre dernier dans les 39 spécialités identifiées, 61,8 % se concentrent dans les 7 spécialités suivantes :

- Analyse en développement de système (1 202 ou 13,6 %);
- Infrastructure technologique – général (1 158 ou 13,1 %);
- Soutien aux utilisateurs (787 ou 8,9 %);
- Programmation (746 ou 8,4 %);
- Pilotage (736 ou 8,3 %);
- Gestion de projet (493 ou 5,6 %);
- Analyse d'affaires (361 ou 4,1 %).

Tableau 2 : Spécialités en TI qui regroupent le plus grand nombre de personnes internes et externes

Spécialités en TI	Nombre total - Personnes internes et externes	% de personnes internes	% de personnes externes	% de profess.	% de tech.	Nombre de postes vacants	% de postes vacants
Analyse en développement de système	1 202	66,2	33,8	98,8	1,2	72	5,7
Infrastructure technologique – général	1 158	69,8	30,2	73,9	26,1	53	4,4
Soutien aux utilisateurs	787	72,9	27,1	29,0	71,0	43	5,2
Programmation	746	39,7	60,3	19,7	80,3	25	3,4
Pilotage	736	84,8	15,2	87,2	12,8	31	4,0
Gestion de projet	493	49,1	50,9	99,6	0,4	21	4,1
Analyse d'affaires	361	74,2	25,8	98,9	1,1	32	8,1
TOTAL	8 865	66,4	33,6	72,3*	22,3*	486	5,2

* La somme de ces deux composantes donne 94,6 %. Le personnel de bureau et le personnel d'encadrement représentent respectivement 2,2 % et 3,3 % du total des personnes internes et externes.

SPÉCIALITÉS EN TI LES PLUS IMPORTANTES SELON LA CATÉGORIE D'EMPLOIS

Personnel d'encadrement – TI

Les 289 cadres travaillant dans le domaine des TI font tous partie du personnel interne. Ils se répartissent dans 6 des 39 spécialités identifiées et 70,9 % d'entre eux se concentrent dans les spécialités suivantes :

- Informatique – général (83 personnes ou 28,7 %);
- Développement d'applications (63 personnes ou 21,8 %);
- Infrastructure technologique (59 personnes ou 20,4 %).

Personnel professionnel

Au total, 6 405 personnes ou 72,3 % sont de niveau professionnel, et elles se répartissent dans 33 des 39 spécialités identifiées (annexe V).

- 4 218 personnes font partie du personnel interne et trois spécialités regroupent 63,6 % de ces personnes :
 - Analyse en développement de système (1 187 personnes ou 28,1 %);
 - Infrastructure technologique – général (856 personnes ou 20,3 %);
 - Pilotage (642 personnes ou 15,2 %).
- 2 187 sont des personnes externes, et trois spécialités regroupent 40,0 % de ces personnes :
 - Analyse en développement de système (401 personnes ou 18,3 %);
 - Gestion de projet (250 personnes ou 11,4 %);
 - Infrastructure technologique – général (226 personnes ou 10,3 %).

Personnel technique

Au total, 1 974 personnes ou 22,3 % sont de niveau technique, et elles se répartissent dans 27 des 39 spécialités identifiées (annexe VI).

- 1 195 techniciens font partie du personnel interne, et trois spécialités réunissent, à elles seules, 65,6 % de ces personnes :
 - Soutien aux utilisateurs (388 personnes ou 32,5 %);
 - Programmation (233 personnes ou 19,5 %);
 - Infrastructure technologique – général (162 personnes ou 13,6 %).
- 779 techniciens sont des personnes externes, et trois spécialités regroupent 83,7 % d'entre eux, soit :
 - Programmation (366 ou 47,0 %);
 - Soutien aux utilisateurs (162 ou 20,8 %);
 - Infrastructure technologique – général (124 ou 15,9 %).

PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DANS L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PAR MO

L'annexe VII présente les grilles faisant état du détail des résultats pour l'ensemble de la fonction publique, et ensuite par ministère et organisme visé par la collecte de données.

ANNEXE I

LISTE DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

54 répondants regroupant 59 ministères et organismes

Bureau de décision et de révision	BDR
Bureau des audiences publiques sur l'environnement	BAPE
Centre de services partagés du Québec	CSPQ
Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études	CCAFE
Commission consultative de l'enseignement collégial	CCEC
Commission consultative de l'enseignement privé	CCEP
Commission d'accès à l'information	CAI
Commission de la fonction publique	CFP
Commission de l'éthique de la science et de la technologie	CEST
Commission de protection du territoire agricole	CPTAQ
Commission des normes, de l'équité et de la santé et sécurité du travail ¹	CNESST
Commission des transports du Québec	CTQ
Conseil supérieur de l'éducation	CSE
Curateur public	
Directeur des poursuites criminelles et pénales	DPCP
Institut de la statistique du Québec	ISQ
Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec	ITHQ
La Financière agricole du Québec	FADQ
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation	MAPAQ
Ministère de la Culture et des Communications	MCC
Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation	ÉCONOMIE
Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	MEESR
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	MERN
MERN - Direction générale des technologies d'affaire du secteur Territoire	MERN (DGTA)
Ministère de la Famille et des Aînés	MFA
Ministère de la Justice	MJQ
Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	MIDI
Ministère de la Sécurité publique	MSP (Coroner inclus)
Ministère de la Santé et des Services sociaux	MSSS

¹ CNESST - Fusion de trois organismes : Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), Commission des normes du travail (CNT) et Commission de l'équité salariale (CES)

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire	MAMOT
Ministère des Finances	FINANCES
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs	MFFP
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie	MRIF
Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports	MTMDET
Ministère du Conseil exécutif	MCE
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques	MDDELCC
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale	MTESS
Ministère du Tourisme	TOURISME
Office de la protection du consommateur	OPC
Office des personnes handicapées du Québec	OPHQ
Office des professions du Québec	OPQ
Office québécois de la langue française	OQLF
Régie de l'assurance maladie du Québec	RAMQ
Régie des alcools, des courses et des jeux	RACJ
Régie du bâtiment du Québec	RBQ
Régie du cinéma	RCQ
Régie du logement	RDL
Retraite Québec ²	
Secrétariat du Conseil du trésor	SCT
Société de l'assurance automobile du Québec	SAAQ
Société d'habitation du Québec	SHQ
Sûreté du Québec	SQ
Tribunal administratif du Québec	TAQ
Tribunal administratif du travail ³	TAT

2 Retraite Québec – Fusion de deux organismes : Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA) et Régie des rentes du Québec (RRQ)

3 TAT – Fusion de deux organismes : Commission des lésions professionnelles (CLP) et Commission des relations du travail (CRT)

ANNEXE II

NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Lancement de la collecte de données

Afin de commencer la collecte de données, des communications ont été adressées, le 11 décembre 2015, aux sous-ministres, aux directions des ressources humaines et aux directions responsables de la gestion des ressources informationnelles des MO concernés.

Objectif de la collecte de données

Réaliser un portrait gouvernemental de la main-d'œuvre propre au domaine des TI.

Univers de la collecte de données

Seuls les MO visés par la portée de la Loi sur la gouvernance et la gestion des organismes publics et des entreprises du gouvernement et dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique ont été sollicités pour la collecte.

N'étant pas soumis à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement, cinq organismes ont été exclus de la collecte. Il s'agit des suivants :

- Assemblée nationale ;
- Commissaire au lobbying ;
- Directeur général des élections ;
- Protecteur du citoyen ;
- Vérificateur général.

Méthode de la collecte de données

Chaque MO devait dresser l'image de son personnel exerçant son activité dans le domaine des TI en date du 4 décembre 2015 au sein des centres de responsabilité en TI (Cr. TI) ainsi qu'à l'extérieur des centres de responsabilité en TI (Cr. hors TI).

Les « Cr. TI » correspondent aux directions dont la mission est directement associée au domaine des TI. Pour ces directions, l'ensemble du personnel et des postes vacants ont été dénombrés. Les « Cr. hors TI » correspondent aux directions dont la mission n'est pas directement associée au domaine des TI. Pour ces directions, seulement le personnel et les postes vacants affectés principalement à des tâches en TI ont été dénombrés.

Le dénombrement du personnel a été effectué pour le « personnel interne », les « postes vacants » et les « personnes externes ». L'information a été colligée distinctement pour les Cr. TI et les Cr. hors TI par domaine, secteur et spécialité⁴ ainsi que par catégorie d'emplois.

Outil de la collecte de données

L'information a été recueillie en date du 4 décembre 2015 à partir de deux grilles de collecte (Cr. TI et Cr. hors TI). Chaque MO concerné a reçu les consignes pour effectuer la collecte, les deux grilles, la définition des éléments à recueillir ainsi qu'un tableau des domaines, secteurs et spécialités contenant des exemples d'emplois correspondant aux spécialités identifiées.

Avant de procéder à l'envoi de ces documents, ces derniers ont préalablement fait l'objet d'une discussion avec des représentants des directions des ressources humaines afin de s'assurer de la compréhension de la démarche retenue et de l'information à colliger.

Période de la collecte de données

La collecte s'est déroulée du 11 décembre 2015 au 19 février 2016.

Taux de réponse de la collecte de données

Tous les MO visés par l'opération, soit un total de 59 MO.

4 Le détail des spécialités identifiées pour la collecte est présenté à l'annexe IV.

Liste des domaines / secteurs identifiés pour la collecte de données

Centre de responsabilité en TI	Centre de responsabilité - Hors TI
Regroupement des domaines / secteurs spécifiques aux TI	Regroupement des domaines / secteurs spécifiques aux TI
Bâtiments, travaux publics, aménagement et transports / Arpentage et géomatique	Bâtiments, travaux publics, aménagement et transports / Arpentage et géomatique
Science et génie / Génie	Science et génie / Génie
Technologie de l'information / Informatique	Technologie de l'information / Informatique
Personnel d'encadrement - TI	
Développement d'application	
Infrastructure technologique	
Soutien aux utilisateurs	
Informatique – générale	
Gestion de projets	
Regroupement des domaines / secteurs en soutien aux TI	
Administration, affaires, comptabilité et finance / Administration	
Administration, affaires, comptabilité et finance / Secrétariat	
Arts, culture, lettres et communications / Communication	
Autres	

Liste des catégories d'emplois visées pour les domaines / secteurs retenus pour la collecte

	Centre de responsabilité en TI				Centre de responsabilité - Hors TI		
	Personnel de bureau	Professionnel	Technique	Personnel d'encadrement	Personnel de bureau	Professionnel	Technique
Regroupement des domaines / secteurs en soutien aux TI	X	X	X				
Regroupement des domaines / secteurs spécifiques aux TI	X	X	X	X		X	X

ANNEXE III DÉFINITION DES ÉLÉMENTS DE LA COLLECTE DE DONNÉES

Il faut préciser que certaines personnes peuvent travailler dans plus d'une spécialité, notamment dans les MO de petite taille. Par exemple, la principale tâche d'un employé peut être le pilotage, mais il peut également effectuer des tâches relatives à la sécurité de l'information. Dans ce cas, la personne devait être classée en fonction de ses attributions principales.

Éléments des grilles de collecte d'information sur les emplois en TI	Définition
Centre de responsabilité	
Cr. TI	Les Cr. TI correspondent aux directions dont la mission est directement liée au domaine des TI.
Cr. hors TI	Les Cr. hors TI correspondent aux directions dont la mission n'est pas directement liée au domaine des TI.
Domaine, secteur et spécialité	
Domaine/secteur	Domaine : Ensemble global d'activités permettant un repérage de premier niveau et qui correspond à l'ensemble des activités relevant généralement d'une science, d'une technique ou d'un art. Secteur : Sous-ensemble d'activités permettant un repérage de deuxième niveau et qui correspond à un regroupement d'activités.
Spécialités	Division d'un secteur professionnel correspondant à une activité particulière.
Catégorie de la collecte	
Personnes internes (Int.)	Tous les postes actifs (autorisés et non autorisés) qui sont occupés par un employé régulier ou occasionnel de la fonction publique.
Postes vacants (P. vac.)	Tous les postes actifs (autorisés et non autorisés) auxquels aucun titulaire régulier ou occasionnel n'est affecté au moment de la collecte.
Personnes externes (Ext.)	Toute personne venant d'une firme privée ou un tiers qui n'est pas un employé en vertu de la Loi sur la fonction publique, que cette personne soit localisée dans les bureaux de l'organisme public ou non.
Niveau d'emploi	
Personnel d'encadrement	Les cadres ont des fonctions d'encadrement qu'ils exercent en application de la volonté gouvernementale, à divers niveaux et dans différents secteurs d'activité ; ils disposent pour les exercer de pouvoirs délégués par le sous-ministre ou dirigeant d'organisme, ou par la personne qu'il désigne. Le personnel d'encadrement est responsable de la gestion des ressources humaines, matérielles, financières et informationnelles placées sous sa responsabilité.
Professionnel standard (St.)	Les tâches exercées de façon principale et habituelle dans le cadre d'un emploi professionnel « standard » concernent la recherche, l'analyse, le conseil et la coordination.
Professionnel expert (Exp.)	Les tâches exercées de façon principale et habituelle dans le cadre d'un emploi professionnel de complexité « expert » se distinguent par les éléments de conseil stratégique, d'expertise de pointe et de coordination ou la réalisation de mandats complexes.

Éléments des grilles de collecte d'information sur les emplois en TI	Définition
Professionnel expert chef d'équipe (Exp. C.E.)	<p>Les tâches exercées dans le cadre d'un emploi professionnel de complexité « expert » se distinguent par les éléments de conseil stratégique, d'expertise de pointe et de coordination ou par la réalisation de mandats complexes. De plus, le professionnel exerce le rôle de chef d'équipe pour une équipe composée d'au moins quatre autres professionnels.</p> <p>À ce titre, il assume les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) évaluer les demandes soumises et juger du traitement à leur donner ; b) répartir le travail entre les membres de son équipe et en vérifier l'exécution ; c) fournir l'expertise aux membres de son équipe en les conseillant sur la réalisation de leurs travaux et en les orientant vers des avenues susceptibles de faire progresser ces travaux ; d) s'assurer de la formation continue des membres de son équipe ; e) à la demande de l'évaluateur, donner son avis lors de l'évaluation du rendement des membres de son équipe.
Professionnel émérite (Em.)	<p>La complexité des tâches exercées de façon principale et habituelle dans le cadre d'un emploi professionnel de complexité « émérite » se distingue par le pouvoir d'autorité fonctionnelle et la réalisation ou la coordination de mandats de grande envergure.</p>
Professionnel émérite chef d'équipe (Em. C.E.)	<p>Les tâches exercées dans le cadre d'un emploi professionnel de complexité « émérite » se distinguent par le pouvoir d'autorité fonctionnelle et la réalisation ou la coordination de mandats de grande envergure. De plus, le titulaire exerce le rôle de chef d'équipe pour une équipe composée d'au moins quatre professionnels, dont deux sont désignés de niveau expert.</p> <p>À ce titre, il assume les responsabilités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> a) évaluer les demandes soumises et juger du traitement à leur donner ; b) répartir le travail entre les membres de son équipe et en vérifier l'exécution ; c) fournir l'expertise aux membres de son équipe en les conseillant sur la réalisation de leurs travaux et en les orientant vers des avenues susceptibles de faire progresser ces travaux ; d) s'assurer de la formation continue des membres de son équipe ; e) à la demande de l'évaluateur, donner son avis lors de l'évaluation du rendement des membres de son équipe.
Technicien classe nominale (C.N.)	<p>Les emplois comportent généralement des fonctions d'application de procédés méthodiques impliquant la recherche, l'analyse, la synthèse, la vérification, l'appréciation de situations particulières et le choix de solutions qui ne sont pas toujours évidentes.</p>
Technicien classe principale (C.P.)	<p>La classe principale inclut les emplois de spécialiste qui sont le prolongement des emplois de la classe de référence. La classification de ces emplois prévoit qu'un emploi de spécialiste doit répondre à certains critères prévus aux directives de classification.</p>
Technicien classe principale chef d'équipe (C.P.C.E.)	<p>La classe principale inclut les emplois de chef d'équipe. Le chef d'équipe dirige une équipe de techniciens en informatique ; il répartit le travail entre les membres de son équipe ; il vérifie l'exécution du travail ; il collabore à l'entraînement des membres de son équipe ; il exerce, à l'occasion, avec les membres de son équipe, les attributions de la classe précédente et effectue, au besoin, les travaux les plus difficiles.</p>
Personnel de bureau	<p>Les emplois comportent généralement des fonctions d'application formelle de normes, de procédures, de directives ou de méthodes impliquant notamment la collecte, l'enregistrement, le classement, la compilation, l'agencement, la transmission ou la transcription de données généralement connues ou facilement identifiables ou des fonctions de renseignement, de vérification ou d'inspection qui visent à assurer l'application de lois ou de règlements particuliers.</p>

ANNEXE IV

LISTE DES DOMAINES, SECTEURS, SPÉCIALITÉS ET EXEMPLES D'EMPLOI.....

Domaine / secteur	Spécialité	Exemple d'emploi
Spécialités en soutien aux TI (dans les « Cr. TI » seulement)		
Administration, affaires, comptabilité et finance / Administration	Administration générale	Technicien en administration
		Agent de bureau
		Adjoint à la direction
		Adjoint à la coordination
	Gestion de projet (PCO) / planification - suivi - contrôle	Technicien en administration
	Information de gestion	Technicien en administration
Administration, affaires, comptabilité et finance / Secrétariat	Secrétariat général	Agent de secrétariat
Arts, culture, lettres et communications / Communication	Web et médias sociaux	
Spécialités en TI (dans les « Cr. TI » et les « Cr. hors TI »)		
Bâtiments, travaux publics, aménagement et transports / Arpentage et géomatique	Géomatique	Analyste en géomatique
		Technicien en géomatique
Science et génie / Génie	Informatique / logiciel	Ingénieur en génie informatique
		Ingénieur en télécommunication
Technologie de l'information / Informatique	Analyse d'affaires	Analyste d'affaires
		Pilote d'affaires (ou d'orientation)
		Analyste en pilotage d'affaires
	Administration de données	Technicien en exploitation de données
		Administrateur de base de données
	Analyse en développement de système	Analyste en développement TI
		Analyste en développement Web et Oracle
		Analyste fonctionnel
		Analyste en déploiement des applications
	Architecture d'affaires	Conseiller en architecture d'affaires
		Conseiller en architecture de transformation des affaires
	Architecture d'entreprise	Coordonnateur de l'architecture d'entreprise
		Conseiller en architecture d'entreprise
		Spécialiste en architecture d'entreprise et intégrateur volet technologie
	Architecture de données et d'information	Architecte en données
Conseiller en architecture de données		
Modélisateur de données		

Domaine / secteur	Spécialité	Exemple d'emploi	
Technologie de l'information / Informatique	Architecture de processus	Conseiller en architecture de processus	
	Architecture de réseaux / télécommunications	Conseiller en architecture de télécommunications	
	Architecture de sécurité	Architecte de l'architecture et de la sécurité informatique - Conseiller en architecture de sécurité	
	Architecture d'infrastructure technologique		Conseiller en architecture technologique
			Analyste en architecture de postes et serveurs
	Architecture d'intégration d'applications	Conseiller en architecture d'intégration d'applications	
	Architecture d'intégration technologique	Conseiller en architecture d'intégration des technologies	
	Architecture fonctionnelle		Conseiller en architecture fonctionnelle et de systèmes - applicatif
			Spécialiste en architecture fonctionnelle
			Concepteur de l'architecture de systèmes
	Architecture organique		Conseiller en architecture organique des systèmes d'information
			Architecte organique
			Conseiller en architecture organique
			Conseiller en architecture logicielle
	Coordination d'incidents	Coordonnateur en gestion des incidents (autres que sécurité)	
	Formation TI		Conseiller en formation
			Formateur
	Gestion de projet		Chargé de projet
			Mandataire de projets en infrastructures technologiques
	Infrastructure technologique – général		Technicien en infrastructures technologiques
			Technicien - ordinateur central
			Technicien - soutien des infrastructures technologiques
			Technicien - volet technologies
			Technicien - volet exploitation
			Analyste en technologies
			Analyste en soutien des infrastructures technologiques
			Analyste de l'environnement de virtualisation et de gestion des appareils mobiles
			Administrateur de serveurs
			Analyste en infrastructure technologique
			Conseiller en architecture technologique - applicatif
			Opérateur
	Intelligence d'affaires		Conseiller en intelligence d'affaires
Conseiller en entrepôt de données			
Analyste en conception et réalisation d'entrepôts de données			
Responsable des banques de données			
Analyste des banques de données			
Pilotage	Pilote de système		

Domaine / secteur	Spécialité	Exemple d'emploi
	Programmation	Programmeur
		Analyste-programmeur
		Analyste en développement et entretien de systèmes sur plateformes centrales
	Sécurité de l'information	Conseiller en sécurité de l'information numérique
		Analyste en sécurité informatique
		Analyste de sécurité
		Conseiller en infrastructure à clés publiques
		Analyste en sécurité de l'information
		Spécialiste en continuité des opérations et plan de secours
		Technicien en sécurité de l'information
	Soutien aux utilisateurs	Conseiller auprès des utilisateurs
		Conseiller à la clientèle - télécommunications
		Analyste aux services d'infocentre
		Analyste - soutien à l'utilisateur
		Technicien en informatique bureautique
		Technicien du Centre de l'assistance à l'utilisateur
	Soutien de projet	Conseiller en soutien à la gestion de projets
		Responsable des relations avec les projets
		Analyste en planification, organisation et suivi de projet (PCO)
	Conseil stratégique	Conseiller à la gestion
	Télécommunications	Analyste en télécommunication
		Analyste en connectivité
		Administrateur de systèmes réseaux
Technicien en télécommunication		
	Technicien en réseautique	
Spécialités en TI - personnel d'encadrement (dans les « Cr. TI » seulement)		
Personnel d'encadrement (630 - 640) - Technologie de l'information	Développement d'applications	Directeur
		Directeur en technologie de l'information
	Infrastructure technologique	Directeur
		Directeur en technologie de l'information
	Soutien aux utilisateurs	Directeur
		Directeur en technologie de l'information
	Informatique – générale	Directeur
		Directeur en technologie de l'information
	Gestion de projet	Directeur de projet
		Gestionnaire de projet
	Autres	Directeur
		Directeur en technologie de l'information

ANNEXE V NOMBRE DE PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DE NIVEAU PROFESSIONNEL DANS LES SPÉCIALITÉS EN TI.....

Spécialité TI	Nombre de personnes internes					
	Standard	% Standard	Complexité supérieure	% de complexité supérieure	Total	Part relative de la spécialité (%)
Géomatique	38	80,9	9	19,1	47	1,2
Informatique / logiciel	11	100,0	0	0,0	11	0,3
Analyse d'affaires	207	78,4	57	21,6	264	6,6
Administration de données	121	87,7	17	12,3	138	3,5
Analyse en développement de système	687	87,4	99	12,6	786	19,7
Architecture d'affaires	22	27,2	59	72,8	81	2,0
Architecture d'entreprise	14	21,9	50	78,1	64	1,6
Architecture de données et d'information	23	46,0	27	54,0	50	1,3
Architecture de processus	17	51,5	16	48,5	33	0,8
Architecture de réseaux / télécommunications	6	66,7	3	33,3	9	0,2
Architecture de sécurité	16	57,1	12	42,9	28	0,7
Architecture d'infrastructure technologique	27	40,3	40	59,7	67	1,7
Architecture d'intégration d'application	3	12,0	22	88,0	25	0,6
Architecture d'intégration technologique	18	40,0	27	60,0	45	1,1
Architecture fonctionnelle	51	44,7	63	55,3	114	2,9
Architecture organique	75	72,8	28	27,2	103	2,6
Coordination d'incidents	23	74,2	8	25,8	31	0,8
Formation TI	4	100,0	0	0,0	4	0,1
Gestion de projet	115	47,7	126	52,3	241	6,0
Infrastructure technologique - général	528	83,8	102	16,2	630	15,8
Intelligence d'affaires	35	67,3	17	32,7	52	1,3
Pilotage	472	87,6	67	12,4	539	13,5
Programmation	58	92,1	5	7,9	63	1,6
Sécurité de l'information	100	75,8	32	24,2	132	3,3
Soutien aux utilisateurs	146	82,5	31	17,5	177	4,4
Soutien de projet	59	77,6	17	22,4	76	1,9
Conseil stratégique	43	50,6	42	49,4	85	2,1
Télécommunications	78	79,6	20	20,4	98	2,5
Total – Personnel professionnel dans les spécialités en TI	2 997	75,1	996	24,9	3 993	100,0
Total – Ensemble du personnel dans les spécialités en TI					5 348	

Nombre de postes vacants			
Standard	Complexité supérieure	Total	% de postes vacants
1	0	1	2,1
0	0	0	0,0
29	3	32	10,8
10	0	10	6,8
67	5	72	8,4
2	7	9	10,0
0	11	11	14,7
1	1	2	3,8
2	2	4	10,8
1	1	2	18,2
3	1	4	12,5
7	3	10	13,0
0	2	2	7,4
1	2	3	6,3
2	4	6	5,0
3	2	5	4,6
0	0	0	0,0
2	0	2	33,3
12	9	21	8,0
33	4	37	5,5
5	0	5	8,8
25	0	25	4,4
2	0	2	3,1
7	2	9	6,4
9	3	12	6,3
12	2	14	15,6
1	4	5	5,6
5	0	5	4,9
242	68	310	7,2
		446	7,7

Nombre de personnes externes
Nombre
5
7
93
67
401
59
13
21
55
4
24
109
26
39
85
123
6
13
250
226
22
103
84
39
51
117
64
27
2 133
2 898

TOTAL - internes et externes	% de personnes internes
52	90,4
18	61,1
357	73,9
205	67,3
1 187	66,2
140	57,9
77	83,1
71	70,4
88	37,5
13	69,2
52	53,8
176	38,1
51	49,0
84	53,6
199	57,3
226	45,6
37	83,8
17	23,5
491	49,1
856	73,6
74	70,3
642	84,0
147	42,9
171	77,2
228	77,6
193	39,4
149	57,0
125	78,4
6 126	65,2
8 246	64,9

ANNEXE VII
NOMBRE DE PERSONNES INTERNES ET EXTERNES DANS
L'ENSEMBLE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET PAR MO

**TOTAL DES PERSONNES INTERNES ET EXTERNES EN TI
AU CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS DU QUÉBEC (CSPQ)**

Domaine / secteur	Spécialité	Personnel d'encadrement			Professionnel										Technicien						Personnel de bureau			Total			% Pers. int.	% Pers. ext.	Ratio Ext. / Int.			
		Int.	P. vac.	Ext.	Int.					P. vac.					Ext.	Int.			P. vac.	Ext.	Int.	P. vac.	Ext.									
					St.	Exp	Exp. C.E.	Em.	Em. C.E.	St.	Exp	Exp. C.E.	Em.	Em. C.E.		C.N.	C.P.	C.P.C.E.						C.N.	C.P.	C.P.C.E.						
Spécialités en soutien aux TI	Administration générale				28	3	1								14	42			5			4		1		74	6	18		19,6	24,3	
	Gestion de projet (PCO) / planification-suivi-contrôle																															
	Information de gestion									1	1														2							
	Administration, affaires, comptabilité et finance / Secrétariat	Secrétariat général																				29	2	7	29	2	7	80,6	19,4	24,1		
Arts, culture, lettres et communications / Communications	Web et médias sociaux																															
Spécialités en TI	Bâtiments, travaux publics, aménagement et transport / Arpentage et géomatique	Géomatique																														
	Science et génie / Génie	Informatique / logiciels																														
	Technologies de l'information / Informatique	Analyse d'affaires				13		6		1	2	1	2			9										20	5	9	69,0	31,0	45,0	
		Administration de données				6		1			4					14	6						2			13	4	16	44,8	55,2	123,1	
		Analyse en développement de système				49	10				20					42										59	20	42	58,4	41,6	71,2	
		Architecture d'affaires				1	6			1	1		1			13										9	1	13	40,9	59,1	144,4	
		Architecture d'entreprise														1												1	0,0	100,0		
		Architecture de données et d'information				1										3										1		3	25,0	75,0	300,0	
		Architecture de processus				5	1	1			1					4										7	1	4	63,6	36,4	57,1	
		Architecture de réseaux / télécommunications																														
		Architecture de sécurité				6				1	2					2										7	2	2	77,8	22,2	28,6	
		Architecture d'infrastructure technologique				3	3			2					1	35										8	1	35	18,6	81,4	437,5	
		Architecture d'intégration d'applications														1												1	0,0	100,0		
		Architecture d'intégration technologique				6		1	2					2		8										9	2	8	52,9	47,1	88,9	
		Architecture fonctionnelle				7	5									3										12		3	80,0	20,0	25,0	
		Architecture organique				4	4									11										8		11	42,1	57,9	137,5	
		Coordination d'incidents				1	2									5										3		5	37,5	62,5	166,7	
		Formation TI									1					7											1	7	0,0	100,0		
		Gestion de projet				15	7	1	1						1	55										24	1	55	30,4	69,6	229,2	
		Infrastructure technologique - générale				166	17	13		1	3	1				84	49	2		3				46	2	2	250	9	130	65,8	34,2	52,0
		Intelligence d'affaires																														
		Pilotage				37	4	2		1	1					12	5							3			49	1	15	76,6	23,4	30,6
		Programmation														12	17			1				13			17	1	25	40,5	59,5	147,1
		Sécurité de l'information				22	3	2		2	1					3	6			3				4			35	4	7	83,3	16,7	20,0
		Soutien aux utilisateurs				36	6	3			2					19	25			3				6			70	5	25	73,7	26,3	35,7
		Soutien de projet				14	3				1					21										17	1	21	44,7	55,3	123,5	
	Conseil stratégique				18	4	1			1	1				6										23	2	6	88,5	11,5	13,0		
Télécommunications				28	5	2	1	4						8	14	2						7			56		15	78,9	21,1	26,8		
Personnel d'encadrement (630 - 640) / Technologies de l'information	Développement d'applications	6	6																					6	6		85,7	14,3	16,7			
	Infrastructure technologique	24	4																					24	4		100,0	0,0	0,0			
	Soutien aux utilisateurs	1	1																					1	1		100,0	0,0	0,0			
	Informatique - générale	7																						7			77,8	22,2	28,6			
	Gestion de projet	4																						4			100,0	0,0	0,0			
Autres	7																						7			100,0	0,0	0,0				
Total		49	11		466	83	34	8	10	40	5	2	4	392	164	4		15			85	31	5	7	849	82	484	63,7	36,3	57,0		
																							Total int+ext+p.vac			1415						
																							Total int+ext			1333						
Sous-total - Spécialités en soutien aux TI					28	3	1			1	1			14	42			5			4	29	3	7	103	10	25	80,5	19,5	24,3		
																							Total int+ext+p.vac			138						
																							Total int+ext			128						
Sous-total - Spécialités en TI sans personnel d'encadrement					438	80	33	8	10	39	4	2	4	378	122	4		10			81	2	2		697	61	459	60,3	39,7	65,9		
																							Total int+ext+p.vac			1217						
																							Total int+ext			1153						
Sous-total - Spécialités en TI avec personnel d'encadrement		49	11		438	80	33	8	10	39	4	2	4	378	122	4		10			81	2	2		746	72	459	61,9	38,1	61,5		
																							Total int+ext+p.vac			1277						
																							Total int+ext			1205						

**TOTAL DES PERSONNES INTERNES ET EXTERNES EN TI
AU COMITÉ CONSULTATIF SUR L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (CCAFE)**

AUCUNE RESSOURCE EN TI

**TOTAL DES PERSONNES INTERNES ET EXTERNES EN TI
À LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ (CCEP)**

AUCUNE RESSOURCE EN TI

**TOTAL DES PERSONNES INTERNES ET EXTERNES EN TI
À LA COMMISSION DE L'ÉTIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (CEST)**

AUCUNE RESSOURCE EN TI

*Secrétariat
du Conseil du trésor*

Québec

